

Samedi 16 mai 1992

**253** ans  
Journal fondé le 2 octobre 1738

1 fr. 50 – No 114

39, rue Pierre-à-Mazel  
☎ (038) 256501  
Télex 952542 – Fax (038) 250039

# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

VILLE DE NEUCHÂTEL

## Nouveau club fondé

Hier soir a été fondé le Club en fauteuil roulant Neuchâtel, une association qui regroupera tous les handicapés obligés de se déplacer en fauteuil roulant, non seulement du canton, mais également de Saint-Imier... Une initiative jugée unanimement importante. Le départ paraît d'ailleurs des plus prometteurs.

Page 11

Neuchâtel VILL

**HANDICAPÉS /** Une nouvelle association créée hier soir

## Club en fauteuil roulant

**L**es handicapés de tout le canton et de Saint-Imier, qui doivent se déplacer en fauteuil roulant, possèdent désormais leur club. Celui-ci a été fondé hier soir au chef-lieu; le démarrage s'annonce prometteur.

Trente-cinq handicapés utilisant un fauteuil roulant, sur les 45 contactés, ont répondu favorablement à l'initiative d'un comité provisoire de fonder un club. Ils étaient une bonne trentaine, hier soir, à participer à l'assemblée constitutive du Club en fauteuil roulant Neuchâtel, puisque tel est son nom. C'est dire l'intérêt et les espoirs que suscite cette association.

Les clubs regroupant les handicapés se déplaçant en fauteuil roulant ont une nécessité, ont relevé les représentants de l'Association suisse des paraplégiques, association faîtière nationale avec ses 2500 membres actifs! C'est que les handicapés en fauteuil roulant ont des besoins particuliers:

– *Nous ne faisons pas concurrence aux autres associations de handicapés, nous sommes complémentaires, a dit*

hier soir le tout nouveau président du club, Daniel Domjan.

Les prestations? Elles ne sont pas encore déterminées. Ce sont les handicapés qui devront faire part de leurs souhaits et besoins puis, en fonction des moyens à disposition d'ici l'automne sans doute, les responsables passeront à l'action.

Les 23 clubs répartis en Suisse offrent trois sortes de prestations. Les premières consistent en des conseils sociaux et juridiques dans des affaires liées à la situation de handicapé. Les deuxièmes touchent aux domaines culturel et social: excursions et voyages, cours d'occupation des loisirs, visites guidées et participation aux événements culturels de tous genres... Il y a enfin le sport: de plus en plus de disciplines sont ouvertes aux personnes utilisant un fauteuil roulant. Toutes les sports d'hiver, l'athlétisme léger, les jeux comme le basketball et le tennis par exemple, et même les disciplines d'endurance comme le marathon. L'un des interve-

nants, hier, a relevé avec un brin de malice que les sportifs en fauteuil roulant – qui sont de véritables athlètes s'entraînant 150 km à 200 km par semaine – parviennent à battre les coureurs de marathon d'une demi-heure...

L'intérêt de tels clubs, a aussi déclaré Daniel Domjan, c'est que «l'union fait la force» et que les handicapés, une fois bien encadrés, arrivent à mieux s'intégrer dans la vie, la ville, le travail. Le président du club, par ailleurs directeur de Foyer handicap, entend bien lui-même «céder la main en douceur» d'ici un ou deux ans, pour remettre son poste à un handicapé.

Hier soir, l'assemblée a nommé l'ancien conseiller communal Claude Frey président d'honneur. Non pour pouvoir étaler le nom d'une personnalité connue dans la correspondance, mais pour «rendre hommage» à un homme qui, dans ses fonctions à la Ville, a «beaucoup apporté à la cause des handicapés», devait dire Daniel Domjan.

◇ F. T.-D.